Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 5 (1947)

Heft: 4

Artikel: La circulation des richesses

Autor: Serruys, Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-132547

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La circulation des richesses¹

par M. Daniel Serruys, ancien ministre.

La circulation des richesses, condition de la coopération économique des peuples, s'est développée au cours de longs siècles jusqu'à une date qu'on peut, sans trop céder à l'actualité, placer en 1930, grâce à une conscience sans cesse plus claire et plus motivée de l'interdépendance des activités économiques dans le monde et à un effort constant pour adapter à cette évidence les pra-

tiques divergentes ou les intérêts opposés des nations.

Après l'abolition des douanes et péages intérieurs, l'élaboration de tarifs de caractère économique pour la protection, la généralisation du traitement de la nation la plus favorisée pour les échanges internationaux, il semble que, lors de la signature en 1927 par plus de quarante Etats, de la Convention internationale pour la liberté du commerce, on ait opposé aux tentatives suggérées par la première guerre mondiale, de cloisonner à nouveau l'Europe en de petites autarcies illusoires, un statut contractuel, capable d'assurer à la production

de tous les pays l'accès de tous les marchés.

En ce qui concerne les capitaux, l'évolution inaugurée par l'activité bancaire des Templiers, puis des banques de Gênes et de Florence, d'Augsbourg et d'Amsterdam, pour le financement des échanges et des crédits internationaux, poursuivie par le libre établissement dans tous les pays de succursales ou de représentations de banques étrangères, par la collaboration toujours plus active des banques privées et des banques d'émission, par la propagation de l'usage et de la garantie des lettres de crédit et lettres de change, par la multiplication des formes et des sécurités du crédit, telles que le warrantage, les crédits documentaires et les crédits d'acceptation, aboutit à une coopération internationale que de courtes périodes de tension politique ou d'instabilité monétaire ralentissent parfois mais sans jamais la désorienter.

Les échanges de services participent de la même tendance. Le libre accès et l'égalité de traitement dans les ports, l'abolition des privilèges de pavillon sauf pour le cabotage, le développement de grands trafics ferroviaires transcontinentaux, le réseau de plus en plus ramifié des assurances et réassurances, favorisent autant que les facilités d'immigration et d'émigration, de séjour et de transit, le sentiment d'une solidarité économique du monde, dont les com-

pétitions sont les stimulants plutôt que les obstacles.

Il n'est pas d'attestation plus éclatante des résultats de cette évolution

que la transfiguration économique du monde de 1815 à 1914.

C'est d'Europe que s'élance le mouvement. Extension sur tout le continent du réseau des transports ferroviaires, prolongé par les chemins de fer orientaux jusqu'à Bagdad et à l'Océan Indien et par le transsibérien jusqu'au Pacifique,

¹ Extraits de la conférence de M. D. Serruys, prononcée le 28 août 1947.

percement de Suez et de Panama, du canal de Corinthe et du canal de Kiel, équipement de ports à Salonique et à Smyrne, à Alger et à Dakar, découverte et mise en valeur de l'Afrique noire, prolifération des entreprises et des activités par toute l'Asie méridionale, depuis la Turquie jusqu'à l'Indonésie, développement vertigineux et échange désintéressé de toutes les techniques, favorisé par les conventions internationales des propriétés industrielles, littéraires et artistiques, auxquelles on songe même à ajouter un statut de la pro-

priété scientifique.

L'effort splendide que l'Europe préconise alors et réalise dans le monde, elle a compris qu'elle doit d'abord l'appliquer sur son étroit continent. Elle est singulièrement pauvre en matières premières, en charbon, en métaux non ferreux, en textiles végétaux et animaux, en oléagineux, en huiles minérales. Elle n'est autarcique qu'à la façon dont Aristote définissait l'autarcie de la Grèce, c'est-à-dire l'abondance de ports et de voies d'accès, pour pouvoir suppléer par des importations à ses insuffisances; et la suffisance de produits à exporter pour pouvoir les payer. Elle sait également que, dépendante de l'extra-Europe, c'est par des échanges ultra-européens qu'elle sauvegardera en grande partie sa balance des paiements. Grâce à une heureuse répartition du travail, certains pays européens exportent vers d'autres pays du continent le surplus des produits fabriqués avec des matières extra-européennes, dont la transformation excédentaire suffit à assurer le paiement. Dans les deux dernières décennies qui précèdent 1914, l'Europe importait d'autres continents pour environ cinquante milliards de dollars de matières premières, que leur valorisation par le travail et par la vente partielle sur le continent permettait de payer outre-mer. Tous les pays de l'Europe avaient pris conscience des raisons qu'ils avaient de rester groupés, sans s'isoler cependant du devenir international dont ils savaient dépendre.

Les frénésies nationalistes et les démences totalitaires ont rompu cette

solidarité en aggravant cette dépendance.

Le nationalisme a précédé le totalitarisme auquel il a parfois servi de tremplin. Le nationalisme a été le corollaire économique des principes des nationalités sur lequel se fondait le traité de Versailles. Il a été entretenu par le refus de l'Amérique de le ratifier, et par l'absence d'une aide matérielle que les grands Alliés, Etats-Unis et Grande-Bretagne, réservèrent plutôt dès 1923 à leur ancienne ennemie, l'Allemagne. Le rôle dévolu à l'origine à la Commission des réparations pour la restauration des pays vainqueurs, ne fut plus dès lors qu'une tâche de statistique destinée, d'une part, à consigner les manquements des pays vaincus et, d'autre part, à préparer la revision puis l'abolition progressive de leurs obligations. Pendant ce temps, les économies des petits Etats baltes, danubiens et balkaniques se cloisonnaient, tandis que les difficultés financières des grands pays de l'Europe et le désordre de la production mondiale ouvraient l'ère des expédients et annonçaient l'effondrement prochain.

C'est le krach de New-York, en septembre 1929, qui marque le début des obstacles à la circulation des richesses et à l'entraide des peuples. Après le simulacre de la trève douanière en 1930, s'ouvre l'ère des restrictions quantitatives, des contingents et des clearings, des prohibitions et des moratoires

de la dévaluation méthodique des monnaies fortes qui, jusque là, servaient de bouées dans la tempête monétaire et des parités multiples des monnaies mises au service des économies fermées.

La dévaluation de la livre précède de quelques semaines le moratoire Hoover qui consacrera la Stillhalte allemande. La dévaluation du dollar suit immédiatement l'avènement de Franklin Roosevelt. Les échanges mondiaux se ralentissent. Les crédits internationaux se ressèrrent. La circulation intraeuropéenne des richesses s'amenuise à un rythme accéléré, les exportations de l'Europe, détournées de leurs débouchés antérieurs, recherchent les marchés coloniaux, eux-mêmes atteints par l'effondrement des prix des produits alimentaires, des matières premières; avec l'activité économique, c'est le revenu national des peuples qui se précipite.

La France qui, malgré les pertes de la guerre, et les charges de la reconstruction, a vu, pendant la période de liberté et d'expansion commerciale, son revenu national s'accroître de 25 % en valeur or, le verra tomber de 50 % pendant la période des autarcies et des totalitarismes économiques.

Cette période commence pour l'Europe centrale et occidentale, — l'aire russe étant dès longtemps inaccessible, — avec le plan Schacht et se consolide avec l'avènement d'Adolphe Hitler. Après l'ère des restrictions et des clearings, c'est l'ère des agios et des protêts. Les artifices monétaires méconnaissent non seulement toutes les échéances, mais toutes les obligations des contrats. Ils attentent à toutes les dispositions du droit privé en attendant que le plan Gœring prépare les attentats au droit public et à la sécurité des peuples.

C'est que tout Etat qui se retranche de la communauté économique, adopte nécessairement la mentalité et les pratiques du réfractaire, de l'outlaw, tandis que tout Etat qui se range aux nécessités de la coopération des peuples, voit sa prospérité et sa civilisation promues au rythme des contacts et des

compromis.

Autant que d'immenses destructions de richesses, les guerres provoquent de soudaines redistributions de celles qui subsistent. Au lendemain du plus effroyable cyclone qui ait déferlé sur le monde, anéantissant le produit de plusieurs millénaires de travail humain, il faut bien reconnaître que certaines des nations qui l'ont arrêté n'en ont point été atteintes, tandis que d'autres en sortent détruites et misérables. Certaines ont servi de champ de bataille aux autres, et de tous les champs de bataille, c'est l'Europe qui demeure le plus ravagé.

Cette communauté de souffrances impose à l'Europe la solidarité pour le relèvement commun et cette solidarité ne saurait être méconnue par ceux qui,

hors d'Europe, désirent contribuer à sa restauration.

Après l'autre guerre, cette unité de vue et d'action a été compromise par les prêteurs anglo-saxons qui, à leurs alliés, ont préféré l'emprunteur germanique dont ils ont ensuite, au profit de leurs créances privées, moratorié, puis annulé les dettes politiques. Aujourd'hui, au moment même où le gouvernement des Etats-Unis propose son soutien à l'Europe, à la condition qu'elle s'unifie, les intérêts privés tendent déjà à favoriser certains pays où ils espè-

rent le plus aisément proliférer, l'Italie et de nouveau l'Allemagne.

Or, ce dont il s'agit, c'est de recréer une Europe consciente d'elle-même, de ses ressources et de ses objectifs, de son unité et de ses disparités ; de l'intérêt commun et des droits respectifs, comme des obligations différentes que cet intérêt commande de respecter. Il s'agit de réunir les membres de ce corps qui ne fut, au point de vue politique et diplomatique qu'une fiction tutélaire, au point de vue spirituel et social, qu'un compromis superficiel et fugace, mais qui fut, au point de vue économique, une entité vivante, créée par les routes romaines, les foires du moyen âge, le trafic et les établissements des Etats navigateurs, l'effort simultané et compétitif pour la conquête du Nouveau-Monde, l'échange des produits, des techniques artisanales, des méthodes industrielles, des pratiques commerciales, des méthodes de financement, des normes et des compromis qui permettent d'aplanir les contradictions de droit ou les litiges de faits.

Sur cette planète, qui constitue désormais «un monde fini», selon l'expression de Paul Valéry, où toutes les transmissions et les diffusions, toutes les communications et les relais ont été établis de telle sorte que depuis l'alimentation et le vêtement jusqu'aux formes de l'invention et de la réalisation, tout annonce une assimilation et une unification inévitables, confrontez la vie économique de l'Europe, le rôle de l'individu et du groupe dans le travail, les modalités de la production, de la distribution, les initiatives et les compétitions et vous reconnaîtrez une aire, pour le moment irréductible aux postulats et aux pratiques des deux grands Etats qui dominent de leur puissance

et de leur prestige le devenir économique du monde.

Certes, l'Europe serait présomptueuse si elle croyait pouvoir s'abstraire d'une économie mondiale dont tous les éléments apparaissent chaque jour plus interdépendants ou se dissocier de l'impulsion et de l'émulation que lui impriment les Etats auxquels leurs ressources et leur dynamisme confèrent

une responsabilité prédominante.

Elle le pourrait d'autant moins qu'au moment où elle tente de ressurgir, elle est dépendante des soutiens matériels qui alimenteront sa convalescence et moralement exposée à des épreuves ou des déterminations que la prolongation des méthodes de la guerre et le retardement des règlements de la paix, que l'affrontement des visées politiques et des systèmes sociaux, que la persistance de ses antagonismes d'hier et l'incertitude de sa cohésion dans l'avenir rendraient non seulement pénibles, mais en quelque sorte insurmontables.

A des degrés certes différents, avec des aspects divers, mais généralement tragiques, les peuples de l'Europe, qu'il s'agisse de l'Angleterre ou de la Hollande, de la France ou de l'Italie, de la Pologne ou de la Roumanie, de l'Allemagne ou de l'Autriche, qu'il s'agisse, pour les uns, de généreux sacrifices et pour les autres, de justes sanctions, se trouvent démunis de moyens de vivre et de travailler. L'Angleterre, qui était la plus riche des nations d'Europe et donna pendant et depuis la guerre le plus courageux exemple de vie parcimonieuse et d'épargne volontaire, en est à dénoncer la convertibilité de sa monnaie contre des devises plus fortes et à interdire l'exportation du métal jaune et des pierres précieuses, même sous forme de bijoux personnels. Les pays neutres

étrangers au conflit, la Suisse, la Suède, le Portugal, ont subi eux-mêmes les contre-coups de la disette et de la pénurie européennes, soit que privés de l'apport étranger, ils aient souffert du renchérissement des produits et des conditions de vie, soit que, désireux de le remplacer, ils aient créé hâtivement des entreprises onéreuses peu capables d'affronter la compétition étrangère si le monde connaît à nouveau une circulation plus libre des richesses.

Cette circulation, ce n'est pas seulement l'épuisement des ressources et l'effondrement du pouvoir d'achat qui l'ont abolie, ce sont aussi des pratiques et des idéologies, de nature à en retarder ou à en empêcher le rétablissement.

La gestion militaire des zones d'occupation, délimitées selon le rôle des armées alliées dans l'invasion des pays ennemis plutôt que par des considérations de viabilité économique, l'autonomie artificiellement maintenue de la gestion administrative de régions encore dénudées de frontières politiques, la survivance de certaines autarcies de guerre, ou le mimétisme passionné de certains totalitarismes politiquement réprouvés, mais économiquement prestigieux, tels sont quelques-uns des obstacles qui s'opposent à ce que l'Europe reprenne conscience de sa solidarité économique.

Cette conscience, ce n'est pas — pour inévitables qu'ils soient — à travers des dosages savants de restrictions des marchandages de trocs, des confrontations de parités rivales, des spéculations sur la rémunération insuffisante du labeur humain, qu'elle se motivera et s'affirmera. Elle s'éloignera, au con-

traire, constamment, comme un mirage pour finir par s'évanouir.

C'est par un acte de raison, commandé par l'évidence, par un acte de foi

soutenu par l'espoir, qu'il faut commencer.

Il faut, dès aujourd'hui, affirmer la volonté commune de reconstituer une économie solidaire des pays européens. C'est par cet engagement préalable, par cet objectif sans cesse rappelé, auquel se conformeront les actions des gouvernements et des efforts privés, que l'on pourra empêcher que l'Europe de demain soit une confédération d'économies rivales et de nationalismes artificiellement tempérés.

L'Europe est pauvre et démunie, donc il faut qu'elle proclame qu'elle veut, pour mettre en commun ses ressources et ses activités, rétablir par étapes concertées mais rapides, la circulation des richesses qu'elle a conser-

vées et de celles que son effort ne peut manquer de produire.

C'est l'expression de cette volonté commune plus encore sans doute qu'un rentaire hâtivement drossé que nottule le plan Marshall

inventaire hâtivement dressé que postule le plan Marshall.

C'est cette volonté qui doit animer les seize Etats qui se sont assemblés

pour l'inventaire.

C'est à cette volonté seulement que se rallieront des peuples encore hésitants lorsqu'ils auront reconnu que leur apport à une grande œuvre constructive est la meilleure garantie d'un juste règlement des antagonismes qu'ils

exagèrent ou des compétitions qu'ils redoutent.

L'Europe doit être ouverte à toutes les nations, sans distinction de systèmes économiques et d'organisations sociales. De même qu'une nation n'est pas constituée par l'identité des races, des idiomes ou des confessions mais par la détermination ancienne ou récente de vivre et de penser en commun, de même l'Europe n'est pas réservée aux pays qui préconisent la libre entreprise

ou la nationalisation, l'expansion vers les marchés du monde ou l'exploitation des marchés régionaux, la production de masse ou l'activité artisanale, la concentration des entreprises ou la libre coopération des activités indépendantes, le contrôle du travail ou l'emploi autonome de la main d'œuvre.

L'Éurope est une union accessible à tous ceux qui se rangent à l'évidence que, dans le regroupement mondial des activités économiques comme des constellations politiques qui la dominent, leur vie et leur devenir doivent assurer deux garanties également tutélaires, la justice internationale et l'organisation régionale. Plus une Europe sera confinée, plus elle sera sous la dépendance des grandes concentrations de puissance ou d'activités qui lui sont extérieures. L'Europe des seize Etats est trop petite, et le restera pendant une longue période d'adaptation de ses méthodes agricoles, pour pouvoir suffire à sa subsistance. Les grands pays frumentaires en sont absents, la Roumanie et la Hongrie, la Yougoslavie et la Bulgarie.

D'autre part, ce n'est plus au moment où les absents auront obligé les Etats occidentaux à faire l'effort nécessaire à leur suffisance et où les Etats extra-européens auront maintenu et développé le leur, qu'ils pourront retrouver un marché qu'ils auront négligé pour des raisons plus politiques ou idéolo-

giques qu'économiques.

* *

La volonté préalable d'atteindre l'objectif commun, c'est la voie tracée et dont on s'engage à ne plus s'écarter. Mais il importe ensuite de déterminer les

étanes.

Avant que l'union économique de l'Europe soit réalisée, il faudra accomplir toutes les conditions sans lesquelles elle serait vaine ou précaire. Il faudra que des disparités de régime, de conception ou de politique qui pourraient s'exaspérer jusqu'à devenir des antinomies, s'atténuent jusqu'à devenir des particularités conciliables, il faudra que des plans nationaux s'intègrent dans un plan régional de production, il faudra, espèce par espèce, ramener les marchés concurrents et protéger un marché commun de libre compétition. Il faudra, par conséquent, neutraliser les écarts de prix tout en rapprochant les niveaux des salaires. Cet effort d'égalisation progressive influera sur la parité des monnaies, dont cependant la stabilité est une condition indispensable à toute coopération économique. Il faudra que l'union développe ses ressources communes, perfectionne et étende ses moyens de communication, répartisse ses trafics comme ses activités. Qu'une tâche de cette nature soit réalisable, Benelux vient d'en donner un exemple éclatant depuis que cette union associe un pays surtout agricole avec un pays surtout industriel, concilie, en les spécialisant, ses moyens communs de production, totalise, en les répartissant, les débouchés d'Angleterre et d'Allemagne, les trafics de Rotterdam et d'Anvers. Certes, les problèmes de l'union européenne se présentent à une autre échelle. Tâchons d'en reconnaître les divers aspects et les ordres de priorité.

A. L'union douanière européenne, à laquelle le professeur René Courtin vient de consacrer un compendieux et lumineux article, est évidemment la

réalisation la plus importante puisqu'elle commande toutes les autres. Mais si elle apparaît, dès l'origine, comme le but qu'il faut se proposer, elle est en fait l'aboutissement d'un effort que l'économie d'entre les deux guerres et la situation qui résulte des hostilités semblent défier. Alors que la conférence de Dumbarton Oaks avait envisagé et autorisé la constitution éventuelle d'unions régionales, les propositions américaines en limitaient la possibilité aux unions douanières intégrales, c'est-à-dire à l'abolition totale de toutes restrictions ou taxes sur les échanges entre les Etats associés et l'application par chacun d'eux, aux échanges avec les Etats tiers, d'un régime en tous points identique.

La conférence préparatoire de Genève vient de franchir à cet égard une étape décisive. Elle reconnaît implicitement en l'article 42, que toute union douanière est l'expression finale d'une union économique, c'est-à-dire d'un plan commun de production, d'un ajustement progressif des marchés jusque là rivaux et des répercussions que cette assimilation doit exercer sur les conditions et la rémunération du travail, sur les prix, enfin sur les monnaies.

L'Europe est encore toute hérissée de barrières de l'entre-deux guerres, des chevaux de frise de l'occupation et des barricades de la libération. Avant-guerre, les nationalismes et les totalitarismes avaient dénivelé les conditions de la production, différencié les prix intérieurs et extérieurs, subordonné les échanges à des prestations en marchandises ou à des abandons de numéraire. Pendant la guerre, les clearings ont été des instruments de rapine et les parités arbitraires des monnaies ont créé un pouvoir d'achat fictif pour les importations ou à un prix artificiellement réduit pour les exportations. Aucune transaction internationale n'étant d'ailleurs libre à l'intérieur d'une Europe assiégée, les contrôles et les contraintes atteignirent un degré de perversion jusque là inégalé. Les échanges depuis la libération sont freinés par l'insuffisance des produits et les moyens de paiement. La production, qui devrait d'abord servir à la subsistance et à la reconstitution domestiques ou commerciales des pays épuisés, est soumise à des prélèvements massifs destinés à des pays extraeuropéens à monnaie forte.

Ainsi, les restrictions quantitatives (pour employer le langage de la Conférence du commerce mondial et de l'emploi) demeurent la règle générale et les tarifs qu'on vient, pendant trois mois, de discuter âprement à Genève sont

pratiquement inopérants.

Comment, malgré cette conjoncture, préparer l'union douanière de l'Europe?

- 1. D'abord, en accordant immédiatement la franchise douanière à toutes les marchandises contingentées provenant des pays de l'union qui, destinées au réapprovisionnement ou à la reconstruction, suppléent à l'insuffisance de production des pays importateurs. L'infériorité des pays étrangers permettra des péréquations qui abaisseront le niveau général des prix.
- 2. Ensuite, les importations contingentées étant assurées d'une certaine protection du fait même de la restriction quantitative à laquelle elles sont soumises, pourraient être dégrevées d'une certaine proportion du droit de douane.

3. La protection douanière des autres marchandises serait limitée par tous les Etats de l'union à un pourcentage modéré de la valeur, qui serait annuellement abaissé de manière à atteindre la franchise au bout de dix ou quinze ans. A ce sujet, remarquons que plus les tarifs s'abaissent, plus intervient ce que l'on a appelé la protection de la distance, c'est-à-dire le coût des transports.

Quant aux restrictions quantitatives elles-mêmes, qu'elles soient fondées sur des raisons économiques, financières et monétaires, elles devraient être atténuées pour être finalement abolies, dès que les plans communs de production permettraient de revenir, pour des marchandises produites en suffisance, à la libre compétition et dès que la balance des paiements et la parité monétaire de certains pays seraient stabilisées.

B. De la sorte, apparaît le lien intime qui unit les questions commerciales

et douanières aux problèmes de la production et de la monnaie.

Les problèmes de la production n'ont jusqu'ici été traités sur le plan international que par des conférences de gouvernements, ou des ententes privées consacrées à un produit dont le marché était désordonné. A une exception près, celle de la conférence de Stresa, il ne fut jamais traité de productions diverses réparties ou compensées, et de plans économiques d'ensemble concertés entre gouvernements. La nécessité de ce genre de confrontation sur le plan mondial a été proclamée par le gouvernement américain lors de ses propositions relatives aux « Commodities agreements » ou accords sur les produits de base, qui forment un chapitre nouveau et particulièrement épineux de la Charte du

commerce mondial et de l'emploi.

Une solidarité économique de l'Europe postule que cette confrontation soit mise au premier plan. Elle revêt déjà une particulière acuité quand il s'agit de fixer le potentiel industriel de l'Allemagne. Il y va de la sécurité politique comme de la sécurité économique. Par exemple, le plan Monnet prévoit pour la France une production métallurgique de treize millions de tonnes. Les Américains proposent pour l'Allemagne qu'ils contrôlent une production de onze millions et demi. La production britannique, considérablement augmentée au cours de la guerre, ne saurait — vu les nécessités de la reconstruction — être comprimée. La Belgique et le Luxembourg, la Tchécoslovaquie et la Pologne ont de puissants moyens de production métallurgique. La production européenne ne menace-t-elle pas de dépasser les marchés qui lui sont accessibles, et, au dehors, ne rencontrera-t-elle pas les formidables productions métallurgiques de l'U. R. S. S. et des Etats-Unis?

Un plan Monnet européen est nécessaire, non seulement pour l'équilibre des productions française et allemande, mais pour la production de l'union

entière.

Il en va sans doute de même pour l'industrie chimique, pour l'industrie des textiles artificiels.

Mais ce sont surtout les problèmes de l'énergie qui devront faire l'objet de plans concertés. L'Europe manque de charbon, ou du moins ses gisements charbonniers sont concentrés dans un petit nombre de bassins qui appellent de ce fait l'accumulation des industries lourdes. Elle n'a guère de richesses en huiles minérales. L'exploitation de ses forces hydrauliques, qui est encore

susceptible de très amples développements, a été conçue jusqu'ici sous l'angle national sinon dans un plan grandiose et illusoire que Walter Rathenau a formulé vers la fin du siècle dernier et les transferts internationaux d'énergie hydraulique se sont heurtés à la notion de l'énergie électrique, produits finis, au même titre que les produits pharmaceutiques et les tissus de choix.

Les ressources de l'Europe en énergie, sous toutes ses formes, non seulement les plus anciennes, mais aussi les plus nouvelles, telles que l'énergie des marées ou l'énergie atomique à son stade industriel, sont un problème capital autant que celui de certaines matières premières dont l'Europe est dangereusement démunie. Les limites de ses conceptions et de ses entreprises se trouvent cependant dans l'impossibilité, sur laquelle nous reviendrons, d'une autarcie

européenne.

Le problème agricole de l'Europe, dont la solution influencera si profondément le niveau de ses salaires (qui dépend avant tout des prix de l'alimentation), sera certes envisagé différemment suivant l'accession ou la sécession de certains Etats que la nature et l'histoire indiquent pour être les pourvoyeurs du continent. Notons seulement que la solution des deux Europes qui servit de thème à la Conférence de Stresa est aujourd'hui largement dépassée — aussi bien que l'économie physiocrate.

Les exemples trop sommaires que nous avons invoqués suffisent cependant à démontrer que le développement agricole ainsi que l'industrialisation de divers pays de l'Europe ne se peuvent résoudre que si les problèmes interdépendants de la production et ceux des échanges, étudiés sous l'angle d'une union régionale, sont sans cesse confrontés avec le devenir de l'économie mondiale.

Certes, la constitution d'une économie européenne qui ne se conçoit que comme une aire de production concertée et de libre circulation des richesses, comporte une série de problèmes intra-européens, problèmes fluviaux, ferroviaires, routiers, car le continent a été surtout aménagé, si l'on fait abstraction des transits à travers les Alpes, pour des fins stratégiques.

C. Mais d'autres aspects de cette union ne sauraient être abstraits ni des éléments qui les relient à l'économie d'autres groupes régionaux tels que la solidarité panaméricaine, l'Union soviétique, la Communauté de l'Asie du Sud, ni surtout des garanties et des obligations que doit apporter à l'ensemble des peuples et des unions régionales, l'édification d'une économie mondiale.

Aucun groupement régional, si cohérent soit-il, ne saurait se retrancher du reste du globe. L'Europe, qui avait conscience de ses déficiences, l'avait compris lorsqu'elle s'était, il y a plus de deux mille ans, élancée vers l'expansion coloniale. Ce que les Grecs et les Latins avaient entrepris en Méditerranée, les pays européens l'ont réalisé successivement par la découverte du Nouveau-Monde, l'expansion vers l'Extrême-Orient, et la mise en valeur du continent noir. Seule, l'Europe consacra son génie, sa foi, son labeur et son sang à la propagation au delà des mers de sa civilisation morale et matérielle. La continuité de ses attaches avec les territoires que la Charte des Nations Unies qualifie de dépendants est un facteur essentiel de son destin économique.

Mais toutefois le maintien de ces liens séculaires ne saurait empêcher que les dits territoires doivent de plus en plus entrer dans le circuit de l'économie mondiale. Pas plus que l'Europe elle-même, les territoires qu'elle gère, protège ou soutient, ne sauraient être retranchés à son profit exclusif de la communauté

des peuples.

La circulation des richesses coloniales, si elle alimente d'une manière plus traditionnelle ou plus privilégiée l'économie européenne, doit contribuer, non moins que la circulation rétablie des richesses européennes, au relèvement ou au développement de l'activité des hommes et de la paix des peuples.

C'est d'Europe qu'avec tant de lumières et d'exemples s'est propagée, sur le monde, la notion de son interdépendance. En Europe, l'isolationnisme comme l'autarcie, ne sont pas des concepts fondamentaux, mais plutôt des improvisa-

tions occasionnelles ou accidentelles de la pensée européenne.

Il a fallu dix-huit siècles pour que la notion de l'Etat économique fermé, du « Geschlossenen Handelsstaat » germât dans l'esprit présomptueux de l'Allemagne, et, pour que l'autarcie devînt exclusive du commerce international, il a fallu qu'elle prît sur l'autre continent le nom de «Selfsufficiency ».

L'Union européenne doit donc concevoir la circulation de ses richesses comme s'étendant aisément au delà de ses confins. Si elle peut s'entourer d'un seuil de préférence, elle ne saurait s'enclore derrière un mur de protection opposable aux échanges des peuples tiers, elle ne peut en aucun cas créer pour leur commerce ou pour leurs activités une zone inaccessible aux produits de tout autre groupement régional. L'Europe a le besoin et le désir de participer activement à la distribution des produits, des capitaux et des services dans le monde. Elle doit pour son relèvement compter sur l'aide financière et, dans une large mesure, sur l'aide technique de l'étranger.

Il n'est pas de considérations économiques ou fiscales qui justifieraient une régression dans le droit d'établissement des personnes et des sociétés, dans la coopération des capitaux et des activités. La doctrine de la « Terra clausa » serait pour elle non seulement une présomption

mais une vésanie.

C'est en Europe que se formula, dès le XVI^e siècle, la notion de communauté des peuples et de la société des nations. Après la guerre de 1914/1918, si un grand Américain nous la rapporta, l'Amérique entière la répudia jusqu'au jour où elle nous revint sous le nom de Charte de l'Atlantique.

Dans cette charte résonne encore l'écho du troisième des quatorze points du président Wilson : « La liberté du commerce et l'abolition des barrières

économiques ».

Il est réconfortant de constater qu'ayant, pour la restauration du monde, préconisé la Charte du commerce mondial et de l'emploi, les Etats-Unis y ajoutent la méthode progressive des unions régionales et demandent à l'Europe de reprendre conscience de sa solidarité.

Le problème économique de l'Europe ne saurait en effet recevoir sa solution urgente de la seule organisation internationale du commerce, contrôlé par l'Organisation des Nations Unies. Ce statut tutélaire et universel ne fait pas droit à la situation particulière du champ de bataille où s'est réglé l'avenir

de la liberté du monde.

Il ne saurait non plus se résoudre par une organisation confinée à la justification et à l'équitable répartition des secours de l'étranger.

Le cadre de l'organisation économique de l'Europe que le président von Zeeland esquissait dès octobre 1945 à Paris, avant de fonder la Ligue indépendante de coopération européenne dont je suis aujourd'hui auprès de vous l'interprète, est singulièrement plus vaste. C'est une œuvre qui s'étend à tous les aspects de la vie économique des pays de l'Europe, de leurs rapports entre eux et avec le reste du monde. C'est une œuvre qui doit se réaliser par la conjonction de toutes les bonnes volontés d'où qu'elles viennent, sans distinction de régime économique, de structure sociale, de pratique politique ou administrative. C'est une œuvre qui exige le sacrifice des particularismes égoïstes, l'abandon de privilèges révérés ou de conceptions traditionnelles, la primauté des intérêts européens sur certains intérêts nationaux et la prédominance des intérêts nationaux sur les avidités privées. C'est une œuvre à la fois de principe et de compromis, de sauvegarde et de progrès, d'espoirs lointains et de réalisations quotidiennes. Si elle l'accomplit, l'Europe apparaîtra de nouveau comme l'inspiratrice des idées généreuses et l'initiatrice des entreprises bienfaisantes dont l'humanité recueillera le fruit.

D. SERRUYS.